

La police nationale, municipale, la gendarmerie, les CRS protègent-ils ?

C'est la question que l'on est en droit de se poser de plus en plus au regard des événements d'insécurité que vivent quotidiennement nos concitoyens.

Nous avions écrit au Premier ministre et à son gouvernement au mois de novembre 2024 pour lui rappeler nos précédents courriers au sujet de ces faits de société qui gangrènent la France et qui provoquent la peur de ne pouvoir se déplacer librement sans se faire agresser, surtout pour les femmes, la journée et davantage le soir : dans la rue, le métro, le RER, en faisant son jogging, au cinéma, dans les halls d'immeuble, au volant de sa voiture, etc.

Si l'on tient compte des délits et infractions concernant les vols, les viols, les actes racistes, de destructions, les agressions physiques, le harcèlement scolaire, les meurtres, les féminicides, les bagarres ou rixes entre bandes de quartier, les rodées sauvages, les incivilités... (la liste est longue) et dont le pourcentage ne cesse d'augmenter depuis cette dernière décennie : notre pays est désormais devenu dangereux !

Nous avions déjà évoqué le fait que les Françaises et les Français, comme les visiteurs étrangers en voyage chez nous (les touristes), n'étaient pas assez protégés, voire pas du tout, parce que, à l'évidence, l'intervention de toutes les forces de « protection » (des biens et des personnes) ne se produit qu'après (?)

D'où, cette deuxième question :

Après quoi ?

- Après l'accident ;
- Après le viol, le féminicide ;
- Après le vol ;
- Après le meurtre ;
- Après la bagarre ;
- Après le rodéo ;
- Après les incivilités :
- Après... Après... Après !

Par conséquent, si l'on se réfère à ce qui s'est passé, ou plutôt à ce qui ne s'est pas passé pendant les JO — la criminalité et les délits en tous genres ont particulièrement chuté grâce à la présence permanente de la police, des CRS, des gendarmes et des militaires qui circulaient et déambulaient dans Paris et ailleurs —, cela saute aux yeux.

Certes ! L'on ne peut pas envisager à mettre 40 000 agents de la sécurité en permanence, mais à les faire travailler d'une autre façon : c'est-à-dire à créer des équipes de jour comme de nuit qui travaillent en 3/8.

Ce qui consisterait à faire circuler — par exemple — des binômes à pied, en vélo, en rollers, à cheval ou en voiture, etc., 24 h sur 24, à longueur d'année.

Nous savons que les forces de l'ordre (pour globaliser) effectuent des astreintes les weekends et les jours fériés. Enfin, pas partout ! Alors, en faisant circuler tour à tour des collègues, sur une période de huit jours, avec des jours de récupération et des avantages financiers sous forme de primes : avec un peu de bonne volonté, les syndicats de police et nos amis, les gendarmes, comme les CRS, ne diront pas NON à cette nouvelle organisation de leur fonction.

Pour se faire, il faut réorganiser le travail en commissariat comme en gendarmerie. Mais une chose est sûre : c'est réalisable !

La deuxième suggestion consiste, au regard de la lenteur entre les interpellations et la sentence de la Justice, à « allouer » à chaque commissariat, chaque gendarmerie, un magistrat, sur place, qui fait office de substitut du procureur H24, de façon à placer méthodiquement les contrevenants en « garde à vue » en attendant que l'enquête, les concernant, montre leur degré de dangerosité ; ceci afin de les présenter devant la Justice ou... de les relâcher.

Mais ceci demande à être détaillé, et nos experts sont disponibles pour cela !

Bien évidemment, et sans aucun préjugé, les raisons de cette insécurité croissante sont liées à beaucoup de facteurs sociaux, dont une certaine partie porte sur l'immigration clandestine, incontrôlée (près de 700 000 individus), ou même légale mais sans surveillance comme dans le cadre des étudiants. Mais aussi sur ce que nos socioprofessionnels qualifient de changement relationnel entre l'éducation (familiale), le travail et la société de consommation ; celle qui a poussé nos compatriotes ou tous ceux qui les rejoignent à obtenir ce qu'ils n'ont pas ; provoquant des ruptures dans l'analyse du bien et du mal, dans la façon de se comporter au sein de la société...

Nos sociologues ont établi les causes à effets : celles des hommes et des femmes en âge de travailler, d'apporter leur contribution à la vie en société, qui sont devenus des « esclaves modernes » ; ceux d'un Nouveau Monde, en déséquilibre notoire entre procurations utiles et illicites (voire débiles) !

Tout cela est établi, approfondi, dans l'un des ouvrages de l'association S-P-F (Sociocratie-Populaire-Française) et qui montrent la dangerosité de la voie tracée par une minorité, qui veut diriger le monde d'après ses propres critères de survivance.

Enfin, nous le regrettons, l'implantation accrue de caméras de surveillance dans toutes les agglomérations — des grandes métropoles jusqu'aux villages de France et des DOM-TOM — se doit de devenir une priorité (souriez, vous êtes filmé !) afin que tout le monde pense qu'il risque quelque chose s'il commet un acte illégal, répréhensible par la loi !

À bon entendeur, salut !

C'est tout pour aujourd'hui.

Pour la S-P-F,
Son secrétaire général,
Patrick REBIERRE.

